



Version 1.0 du 10/09/09
Version 1.1 du 30/11/09
Version 1.2 du 06/12/09
Version 1.3 du 08/02/10

Championnats de France des Clubs Dames

ART. 1 – Organisation

- A - Le Championnat est ouvert à toutes les licenciées féminines F.F.B.S.Q. Il se déroule en équipe de trois.
- B - Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.
- ♦ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
 - ♦ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes (réparties géographiquement).
 - ♦ La division Nationale 3 est composée de six poules de huit équipes (réparties géographiquement).
 - ♦ Les divisions Régionales 1 sont organisées dans les régions sportives
 - ♦ **Sur demande des ligues d'une même région sportive, l'autorisation d'organisation en région administrative sera étudiée. En cas d'accord par le CNB, la règle d'accession en Nationale 3 est précisée à l'article 4B.**
 - ♦ Les divisions Régionales 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives ou sportives.
 - ♦ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont composées de poules de six ou huit équipes.

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le C.N. Bowling, les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les Comités Sportifs Régionaux (CSR).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le C.N. Bowling et les CSR en fonction des classements de la saison précédente.

- C - Le Championnat de France des Clubs des divisions nationales se déroule sur trois journées. Le Championnat de France des Clubs des divisions régionales peut se dérouler sur trois ou quatre journées, au choix des Comités Sportifs Régionaux.

	Nationales	Régionales
♦ 1 ^{ère} journée	: 27 et 28 mars 2010	20 et 21 mars 2010
♦ 2 ^{ème} journée	: 08 et 09 mai 2010	15 et 16 mai 2010
♦ 3 ^{ème} journée	: 05 et 06 juin 2010	12 et 13 juin 2010
♦ 4 ^{ème} journée optionnelle		18 et 19 septembre 2010

ART. 2 – Les équipes

- A- Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division Régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente. Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes en Nationale 3. Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.
- B- Chaque équipe **ne peut utiliser plus de six joueuses** sur l'ensemble de la saison. Ces 6 joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans les 6 joueuses, les licenciées d'une « Ecole de Bowling » de la région sportive rattachées à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).
- C- Dans chaque équipe **une seule joueuse de nationalité étrangère est autorisée** sur les pistes.
- D- Dans chaque équipe, **une seule joueuse, en situation de mutation** par rapport à la saison précédente, **est autorisée** sur les pistes. Cette mesure ne concerne que les divisions nationales.
- E- Les remplacements sont libres. **Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.** Toute joueuse ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir ensuite dans une autre équipe du club de division supérieure lors d'une journée suivante.

ART. 3 – Déroulement de la compétition

- A - Ce championnat se déroule en système «Round Robin » par points sur 3 journées :
 - ♦ Par match gagné : 3 points
 - ♦ Par match nul : 2 points
 - ♦ Par match perdu : 1 point
 - ♦ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : aucune joueuse présente)
- B - Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :
 - a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

- A - En division nationale toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée en division inférieure, quel que soit son classement à l'issue du championnat.
- B - Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et de la manière suivante :

Pour la Nationale 1	• Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	• Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1. • Les 4 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	• La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2 ainsi que les deux meilleures deuxièmes des 6 poules. • Les deux dernières équipes de chaque poule et les quatre moins bonnes sixièmes des 6 poules sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait). • Les deux meilleures deuxièmes (promues) et les deux meilleures sixièmes (maintenues), seront départagées : a) Par le nombre de points total sur la saison b) Par la différence entre le nombre total de quilles de l'équipe et le nombre total de quilles obtenues par tous ses adversaires directs sur l'ensemble de la saison.
Pour les divisions Régionales	• La première équipe de chaque Régionale 1 (région sportive) accède à la Nationale 3. Dans le cas où les Régionales 1 sont organisées en région administrative, une rencontre « de barrage » entre les premières équipes des Régionales 1 est organisée. La date, le lieu et la formule de cette rencontre sont proposés par les ligues régionales et validés par le CNB. • Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3, se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

- C - Dans le cas où un club qualifié pour la montée dans une division nationale en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée.
- D - Dans le cas où une équipe qualifiée pour une division nationale (montée, descente ou maintien) ne se réinscrit pas, la priorité pour le remplacement sera donnée à la meilleure équipe de la division concernée, en position de relégation.

ART. 5 – Lieux des compétitions

Le C.N. Bowling détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les Comités Sportifs Régionaux déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

ART. 6 – Inscriptions

A - Pour les divisions Régionales, les inscriptions doivent parvenir au Comité Sportif Régional par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées d'un chèque de 48 Euros par équipe (voir CSR pour date limite d'inscription). **Le CSR peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 250 € par club). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle des divisions nationales.** Le montant des parties est à régler lors de chaque journée au Comité Sportif Régional.

B - Pour les divisions Nationales, les inscriptions doivent parvenir au C.N. Bowling par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées d'un chèque de 90 Euros par équipe et d'un chèque de caution de 400 Euros pour la Nationale 1 ou 2, et de 300 Euros pour la Nationale 3. Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné au respect de la disposition suivante :

- en N1 et N2 : participation pendant chaque journée à au moins 6 matchs avec au moins 2 joueuses par match.
- en N3 : participation pendant chaque journée à au moins 4 matchs avec au moins 2 joueuses par match.

Le montant des parties est pris en charge par le C.N. Bowling.

C - Pour les divisions Nationales 1 et 2 la date limite d'envoi est le **25 septembre 2009**
Pour la division Nationale 3 la date limite d'envoi est le **18 décembre 2009**

ART. 7 – Réclamation

A - Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au C.N. Bowling dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 Euros**.

B - Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Réclamations composée de trois membres du C.N. Bowling.

C - La structure d'appel est le C.N. Bowling, statuant hors la présence des membres de la Commission.

Calendrier des divisions Nationales.

<u>HORAIRES</u> Nationale 1 et 2 : Samedi 13H00 à 17H00 et Dimanche 10H00 à 13H30 Nationale 3 : Samedi 13H00 à 17H30			
Divisions	1^{ère} journée	2^{ème} journée	3^{ème} journée
Nationale 1	Moulins	Thiais	Limoges
Nationale 2A	Limoges	Paris Front de Seine	Montpellier
Nationale 2B	Reims Thillois	Lomme	Grand Quevilly
Nationale 3A	Caissargues	Toulouse Minimes	Bandol
Nationale 3B	Sarlat	La Rochelle	Limoges
Nationale 3C	Saran	Ancenis	Quimper
Nationale 3D	Le Havre	Barjouvill	Saint Maximin
Nationale 3E	Villeneuve d'Ascq	Pont-à-Mousson	Reims Tinguieux
Nationale 3F	Vandoeuvre-lès-Nancy	Annecy	Audincourt

Composition des divisions Nationales.

NATIONALE 1

A.B.C.L. PONT A MOUSSON
 ATHENA ILE DE FRANCE
 B C S ANNECY
 BC OCCITAN MONTPELLIER
 BCO COURBEVOIE
 BOWLING CLUB 31 TOULOUSE
 ESKUALDUN BIRLAK BAYONNE
 LES DRAGONS DE COLMAR
 LILLE UNIVERSITE CLUB
 MONACO BOWLING CLUB
 SYNERGIE BOWLING
 WINNER'S ORLEANS

NATIONALE 2A

BOWLING ADOUR BAYONNE
 BOWLING CLUB 31 TOULOUSE
 BOWLING CLUB BAIE DES ANGES
 BOWLING CLUB BORDELAIS
 BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE
 BOWLING CLUB DU SALEVE
 BOWLING PROVENCE TOULON
 CANICULA
 ISTRES SPORTS BOWLING
 MERIGNAC BOWLING ASSOCIATION
 NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
 S P U C PESSAC

NATIONALE 2B

B.L.A.C. NANTES
 BC FLANDRES
 BC RAMBOUILLET
 BCO COURBEVOIE
 BOWLER'S TEAM LILLE
 BOWLING CLUB DE L'IROISE BREST
 BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR
 CS BOWLING DE NOGENT
 FORCE CINETIQUE / AS PTT
 LES VIKINGS HONFLEUR
 ROCKETS NANTES
 STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ

NATIONALE 3A

ASPTT TOULOUSE
BOWLING CLUB GARDEEN
BC OCCITAN MONTPELLIER
BOWLERS TOULOUSAINS
ISTRES SPORTS BOWLING
QUIHO SIX FOURS
R.C.T. BOWLING LA VALETTE
T.O.A.C. TOULOUSE

NATIONALE 3C

BOWLING CLUB LE MANS
BOWLING CLUB DE VANNES
COBRA ANGERS
ODET B.C. QUIMPER
PATRONAGE LAIQUE LORIENT
SAINT BRIEUC BOWLING
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
TOURS BOWLING CLUB

NATIONALE 3E

A.B.C. PONT A MOUSSON
ASSOCIATION LES DUCS DIJON
CARPE DIEM
CHAMPAGNE B.A. REIMS
CHARDON LORRAIN BOWLING CLUB
MILLENUM B.A. REIMS
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ 1
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ 2

NATIONALE 3B

ANGOULEME BOWLING CLUB
AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIM
AS P T T LA ROCHELLE
BOWLING CLUB DES OLLONNES
BOWLING CLUB MERIGNAC
B C POITEVIN POITIERS
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE
STRIKE 40 ST PAUL LES DAX

NATIONALE 3D

AS LEGRAND LIMOGES
ATHENA ILE DE FRANCE
BC FONTENAY CHAMPIGNY
BELVEDERRE DIEPPE BOWLING CLUB
POBC PARIS
BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR
TWISTER BARJOUVILLE
LES VIKINGS HONFLEUR

NATIONALE 3F

AS STAR BOWL AUDINCOURT
A S B BESANCON
ASSOCIATION LES DUCS DIJON
B C S ANNECY
BOWLING CLUB LE CARRE DIJON
LES DRAGONS DE COLMAR
SLUC NANCY
TOP GONES LYON